



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale ALVE - UNAFAM
Juvisy-sur-Orge - Salle des Bords de Seine - Le 24 septembre 1999 à 15 H**

Adhérents présents :

Suzanne CLECH
Philippe HARGOUS
Nathalie JEANPIERRE
Josiane RAMEL
Joël ROCHE
Jacqueline ROMANEIX (AEER)
Docteur Blandine ROUGIER
Henri TARDIVAT

Pouvoirs reçus : Docteur CERTHOUX ; Docteur SECHERESSE ; Nicole BONENFANT ; Maurice LOCAR ; Ferdinand JOUVIE ; Monique ROUBINOWITZ.

Quorum atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale : 14/19.

Invités :

Présents :

Marc DEPEYRE, Architecte ;
Jean-Yves GUITTARD, infirmier au CMP de Savigny ;

Empêchés :

M. PAILLARD , 1^{er} adjoint au Maire de Juvisy, chargé des Affaires Sociales ;
M. RAFAITIN (CAE Massy) ;
Docteur DE BRITO ;
Docteur GUYADER.

I) Remerciements :

J. ROCHE ouvre la séance par des remerciements à la municipalité de Juvisy sur Orge qui nous prête gracieusement la salle de réunion.

Il explique ensuite l'absence de certains adhérents ou invités empêchés, particulièrement M. Alain DARBAS, vice-président très sollicité au cours des années 98 et 99 et qui n'a pu se libérer.

II) Examen de l'ordre du jour.

1 - Rapport d'activité (reçu avec la convocation)

Joël ROCHE fait remarquer que ce rapport mentionne des faits postérieurs à 1998, étant donnée la date tardive de notre AG, afin que chacun soit au courant de l'état actuel d'avancement de notre dossier. Notre vote ne concerne que les activités de 1998.

Ce rapport ne soulève qu'une question : la date d'ouverture prévue pour le foyer, 1^{er} mai 2000, n'est-elle pas un peu optimiste ?

Vote acquis à l'unanimité.

2 - Présentation des résultats comptables de l'année 1998 par la trésorière Nathalie JEANPIERRE.

(compte de fonctionnement joint à la convocation)

Une remarque sur les subventions : il s'agit de celle que nous alloue l'UDAF, qui regroupe les subventions pour 1997 et 1998 (la subvention 1997 ayant été versée au 1^{er} trimestre 1998).

Nathalie JEANPIERRE nous signale aussi que le changement de banque, rendu inévitable par l'octroi d'un prêt par le BNP de Massy a occasionné des frais supplémentaires.

L'importance relative des frais de reprographie est due à l'édition du dossier dans sa version définitive.

Situation au 01/01/98 : 7710,50 F ;
au 31/12/98 : 6624,41 F.

Vote acquis à l'unanimité.

3 - Composition du conseil d'administration, du bureau, de la commission technique.

M.JOUVIE pour des raisons personnelles, demande à ne plus faire partie du Conseil d'administration. Il est remplacé par M.TARDIVAT .

Pas de changement dans la composition du Bureau.

M.TARDIVAT fera désormais partie de la Commission technique, à la place de M. JOUVIE, démissionnaire.

4 – Activités prévisionnelles :

Dès que la décision du Conseil Général concernant notre demande de subvention sera connue, le complément de dossier de garantie d'emprunt sera transmis au Conseil Général.

Le Bureau de l'A.L.V.E.- U.N.A.F.A.M. se réunira alors afin de constituer plusieurs commissions de travail : suivi des travaux (qui pourraient commencer fin octobre) ; recrutement de l'équipe d'encadrement ; rédaction d'une présentation succincte de notre projet à destination des entreprises susceptibles de nous financer ; critères de choix des futurs résidents...

Un rendez-vous sera demandé auprès du Conseil Général pour connaître ses directives de fonctionnement, déterminantes pour le travail des commissions évoquées ci-dessus.

Les autres projets de foyers, sont toujours à l'étude. Mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut attendre la mise en œuvre du foyer de Juvisy avant de démarrer un autre projet.

5 - Cotisations et adhésions.

Le montant actuel de la cotisation annuelle (50F) est maintenu. Notre projet entrant maintenant dans la phase de la réalisation, il serait bon d'obtenir le maximum d'adhésions, particulièrement celle des adhérents de l'U.N.A.F.A.M.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, l'AG a été clôturée à 18 H.

Le Président Joël ROCHE

